



### Infos de la Mairie

#### ELECTIONS MUNICIPALES

Ce qui est nouveau :

1. Présentation d'une pièce d'identité pour voter
2. Déclaration de candidature obligatoire
3. Impossibilité de voter pour une personne non candidate
4. Interdiction du panachage – changement de mode de scrutin
5. Élection des conseillers communautaires

Pour plus d'informations : <http://www.interieur.gouv.fr/> Rubrique Élections



#### Qui élit-on les dimanches 23 et 30 mars 2014 ?

Les dimanches 23 et 30 mars 2014, vous allez élire 19 conseillers municipaux. Ils seront élus pour 6 ans. Le maire et les adjoints sont ensuite élus par le conseil municipal.

**En même temps, vous élierez pour la première fois les conseillers communautaires. Ils représentent notre commune au sein de la communauté de communes de Varilhes dont la commune est membre. Vous élierez donc également 5 conseillers communautaires.** Au moment du vote, vous aurez, comme avant, un seul bulletin de vote, mais y figureront deux listes de candidats : les candidats à l'élection municipale et les candidats à l'élection des conseillers communautaires. Vous ne voterez qu'une fois et pour ces deux listes que vous ne pourrez séparer.

**Vous ne devez pas raturer votre bulletin de vote, sinon il sera nul et votre voix ne comptera pas.**

Comment les conseillers municipaux sont-ils élus ?

**Les conseillers municipaux ne seront plus élus au scrutin majoritaire comme lors des élections municipales de 2008 mais au scrutin de liste à la représentation proportionnelle.** Les candidats au mandat de conseiller municipal ont l'obligation de se présenter au sein d'une liste comprenant autant de candidats que de conseillers municipaux à élire et alternant un candidat de chaque sexe. Une liste de conseillers communautaires dont les candidats sont issus de la liste municipale doit également être présentée.

**Attention, vous voterez en faveur de listes que vous ne pourrez pas modifier. Vous ne pourrez plus ni ajouter de noms ni en retirer : le panachage n'est plus autorisé. Si modifiez le bulletin de vote qui vous est fourni, votre bulletin de vote sera nul.**

#### Qui peut voter ?

Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes français, vous pourrez voter si vous êtes inscrit sur la liste électorale de la commune. Vous pourrez également voter si vous avez plus de 18 ans, que vous êtes ressortissant d'un État membre de l'Union européenne et que vous êtes inscrit sur la liste électorale complémentaire de votre commune.

**Contrairement aux élections précédentes, vous devrez désormais présenter une pièce d'identité le jour du scrutin pour pouvoir voter.**

Comment faire si je souhaite être candidat ?

Un mémento à l'usage des candidats est disponible sur le site internet du ministère de l'Intérieur (<http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Etre-candidat>). Il leur indique les démarches à suivre et notamment pour la déclaration de candidature qui est obligatoire.

Les candidatures doivent être déposées au plus tard le jeudi 6 mars 2014 à 18 heures. La candidature est déposée à la préfecture ou la sous-préfecture.

Comment faire si je ne peux être présent le jour du scrutin ?

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pouvez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place. La procuration peut être établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail. Elle peut être faite sur le formulaire cartonné de demande de vote par procuration disponible au guichet de l'une de ces autorités.

Par ailleurs, il vous est désormais également possible de gagner du temps en préparant le formulaire depuis votre domicile. Ce formulaire est accessible sur <http://service-public.fr/>. Vous pouvez le remplir sur votre ordinateur puis l'imprimer et l'apporter au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Pour plus d'informations : <http://www.interieur.gouv.fr/> Rubrique Élections

## Ce qui va changer

Voter : un geste citoyen

Qui va-t-on élire les dimanches 23 et 30 mars 2014 ?

Dans toutes les communes vous allez élire vos conseillers municipaux pour 6 ans. Les conseillers municipaux gèrent les affaires de la commune et élisent le maire et les adjoints.

Vous allez également élire vos conseillers communautaires. Les conseillers communautaires représentent votre commune au sein de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre auquel elle appartient, c'est-à-dire votre communauté de communes, communauté d'agglomération, syndicat d'agglomération nouvelle, communauté urbaine ou métropole. Les EPCI sont des regroupements de communes ayant pour objet l'élaboration de projets communs de développement.

Qui peut voter lors des élections municipales et communautaires ?

Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes français, vous pourrez voter, à condition d'être inscrit sur la liste électorale de votre commune.

Si vous êtes ressortissant de l'Union européenne et que vous avez plus de 18 ans, vous pourrez voter, à condition d'être inscrit sur la liste électorale complémentaire de votre commune de résidence.

**Lors des élections de mars 2014, vous devrez présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter, quelle que soit la taille de votre commune, et non plus seulement dans les communes de 3 500 habitants et plus.**

Peut-on voter par procuration ?

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pourrez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place.

La procuration sera établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail. Elle peut être faite sur le formulaire cartonné de demande de vote par procuration disponible au guichet de l'une de ces autorités. Par ailleurs, il vous est désormais également possible de gagner du temps en préparant le formulaire depuis votre domicile. Ce formulaire est accessible sur <http://service-public.fr/>. Vous pouvez le remplir sur votre ordinateur puis l'imprimer et l'apporter au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Comment les conseillers municipaux et communautaires sont-ils élus ?

**Le mode de scrutin change dans votre commune : les conseillers municipaux ne sont plus élus au scrutin majoritaire comme lors des élections municipales de 2008 mais au scrutin de liste bloquée.**

**Contrairement aux précédentes élections municipales, vous ne pouvez plus ni ajouter de noms ni en retirer : le panachage n'est plus autorisé. Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier.** Attention, si vous écrivez sur votre bulletin de vote, il sera nul et votre voix ne sera pas prise en compte.

**En même temps vous élirez pour la première fois un ou plusieurs conseillers communautaires. Au moment du vote, vous aurez comme avant un seul bulletin de vote mais y figureront deux listes de candidats. Vous votez en prenant un bulletin de vote sur lequel figurent ces deux listes que vous ne pouvez pas modifier.**

**Le bulletin de vote comportera la liste des candidats à l'élection municipale et la liste des candidats à l'élection des conseillers communautaires. Les candidats au siège de conseiller communautaire sont obligatoirement issus de la liste des candidats au conseil municipal.**

**Si vous souhaitez être candidat, une déclaration de candidature est obligatoire.**

**Vous ne pourrez être élu si vous n'avez pas déclaré votre candidature à la préfecture ou à la sous-préfecture avant le jeudi 6 mars 2014 à 18 heures.**

Il est recommandé de prendre connaissance du Mémento à l'usage des candidats dans les communes de 1000 habitants et plus publié sur le site Internet du ministère de l'Intérieur. Ce guide vous expliquera les démarches à accomplir.

<http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Etre-candidat>

## RENTREE SEPTEMBRE 2014

Chers parents,

la rentrée de septembre 2014 se prépare. Si vous avez un enfant né en 2011, pensez à aller à la mairie faire inscrire votre enfant au plus tôt. Vous aurez besoin :

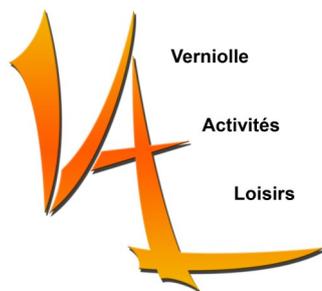
- du livret de famille
- du carnet de santé
- d'un justificatif de domicile

La mairie vous remettra une "autorisation d'inscription" que vous nous transmettez dès que possible.

Cordialement La directrice



Régine BLANC entourée par de nombreux collègues employés municipaux pour fêter son départ à la retraite bien méritée. L'humour et la bonne humeur étaient au rendez vous.



L'association « Verniolle Activités Loisirs » organise le dimanche 8 juin 2014 (veille de la Pentecôte) un rallye touristique autour de Verniolle (circuit de 95 kilomètres). Pour des raisons d'organisation, cette manifestation sera limitée à 25 voitures.

Chaque équipage (2 à 6 personnes par véhicule) devra au cours de la journée rejoindre les différents points de contrôle à travers des énigmes qui leur seront fournies au départ. A peine culturelles et sportives, les différentes épreuves qui jalonnent le parcours seront avant tout ludiques et pleines de bonne humeur.

L'objectif est de permettre aux uns et aux autres, hors de leurs activités professionnelles, de se retrouver dans des situations amusantes et insolites. La vitesse n'entrera jamais en compte. A noter que certains arrêts (points de contrôle) possèdent des aires de jeux qui seront disponibles pour les jeunes enfants.

La journée se déroulera en 6 étapes qui débuteront à Verniolle (Mairie) et se terminera dans la même commune.

L'heure des premiers départs est fixée à 8h30. Un pique-nique commun, à la charge des participants est prévu en milieu de journée.

La participation est fixée à 13 € par participant (gratuité pour les enfants de moins de huit ans). Le règlement se fera au plus tard une semaine avant la manifestation.

Ces frais de participation incluent le repas qui sera servi le soir de l'arrivée par le restaurant « Les saveurs fermières des Pyrénées ».

Au menu : Apéritif offert par le V.A.L. – Salade composée – Trio de grillades (poulet, bœuf et agneau)-Fruits. Une buvette sera mise à la disposition des participants.

L'annonce des résultats se fera pendant un apéritif offert par le V.A.L., un lot sera remis à chaque équipage.

Nous vous espérons nombreux pour ce premier rallye organisé à Verniolle.

Pour tous renseignements, réservations et inscriptions, contacter Michel Cotonéa

Tel. : 06 43 73 49 03 ou au 05 81 30 44 28 Email : [coton689@gmail.com](mailto:coton689@gmail.com)

## STAGE DE DANSE AFRICAINE avec Mamadou KOITA

Samedi 5 avril 2014 salle du Foyer Rural de 14 h 30 à 16 h00

Tarif : 20 € (15 € pour les adhérents V.A.L. et A.G.V.)

Contact : 07 81 50 75 43 ou [verniolle.al@free.fr](mailto:verniolle.al@free.fr)

## EXPOSITION ATELIER PEINTURE DU V.A.L.

Du 7 au 11 juin 2014 à la mairie de Verniolle

## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (APE)

Bonjour à toutes et à tous,

L'APE, Association des Parents des Élèves de Verniolle, organise une **Fête de la Musique au mois de Juin 2014 après-midi et soirée. La date reste à déterminer en fonction des disponibilités des participants.**

Nous avons besoin de musiciens, amateurs et confirmés, d'artistes en tout genre (comique, danseur etc.) pour animer cette fête de village qui nous l'espérons se vaudra festive, conviviale et ouverte à tout public.

N'hésitez pas à nous contacter par le biais de la Mairie ou le mail de l'association: [apecverniolle09@laposte.net](mailto:apecverniolle09@laposte.net).

Une réunion est organisée le Mardi 1er Avril à 20h30, le lieu exact sera affiché à la mairie.

Merci à tous, n'hésitez pas à diffuser l'information, pour participer et venir!!

# Verniolle

## Feuille d'Aulne



### Assemblée générale du club des Aînés de Verniolle

L'Assemblée générale du club des Aînés s'est tenue le dimanche 19 Janvier 2014 à 14 heures au foyer rural. Cette journée est incontournable dans la vie du club, car c'est l'occasion pour nos adhérents de renouveler leur carte d'adhésion et pour les nouveaux venus de faire connaissance avec les membres du club ainsi que d'avoir une idée d'une telle association. Certains ont une appréhension, que nous comprenons pour franchir le pas et adhérer à un club ne regroupant que des Aînés. Les nouveaux furent vite rassurés par l'accueil amical qui leur fut réservé car en ce dimanche de janvier on fêtait les rois et autour de la galette et la blanquette il est plus facile de s'intégrer. Le nombre des participants a atteint un maximum pour cette assemblée car nous comptons 180 présents.

Auparavant l'assemblée générale s'était déroulée en présence de M. le Maire de Verniolle. René Guinolas présenta le rapport d'activité de l'année écoulée et Christiane Depuille, notre trésorière présenta le bilan financier du club. Les deux rapports furent adoptés à l'unanimité des membres présents. Le bureau étant démissionnaire comme le veut la coutume fut reconduit dans son ensemble. Cependant le président en parfait accord avec les membres du bureau eut le plaisir d'annoncer l'entrée de trois nouveaux membres dans le staff dont voici les noms : Martine Sentenac, Alain Bénazet et Maurice Couderc.

Voici la composition du nouveau bureau :

Président d'honneur : Robert Pédoussat Maire de Verniolle

Président : René Guinolas

Vice-Président : Yves Doumenc

Trésorière : Christiane Depuille

Responsable loto : Gilbert Soula

Responsable belote : Alain Rimpault

Membres : Thérèse Doumenc, Pierre et Jacqueline Vignoles, René et Anita Chinaud, Jean Carol, Francis Bonnans, Martine Sentenac, Alain Bénazet, Maurice Couderc.

La parole de la fin revint à M. le Maire qui avec des mots chaleureux se dit comblé d'avoir à Verniolle un club aussi dynamique mais souligna aussi qu'à Verniolle le monde associatif était très présent ce qui fait tout le charme de notre village.

Place enfin à la danse sous la houlette D'Alain Bosqué et de son guitariste qui surent faire plaisir à l'ensemble des présents.



**Les deux journées belote se dérouleront exceptionnellement pendant les vacances scolaires en parfait accord avec Yannick cuisinier au restaurant scolaire.**

**Ces journées sont prévues le 5 Mars 2014 et le 30 Avril 2014.**

**Le Président du club des Aînés**

## Les membres de l'Association Espéranto-Ariège sont ouverts sur le MONDE !



Lors d'un des derniers cours d'Espéranto qui s'est déroulé à la Salle des Associations, à l'ancienne Mairie de VERNIOLLE, quelques-uns des élèves ont pu échanger avec des membres plus « aguerris » du Cercle d'Etudes Espérantistes de l'Ariège ; cette association fut fondée il y a plus de 40 ans par le Verniollais Raymond PONS, de qui, parmi les premiers élèves, se trouvait la famille MUNOZ ...le papa devait décéder dans la semaine qui suivit et la maman était la regrettée Herminia, décédée quant à elle il y a un an, après avoir prêté son nom, suivant le choix (entériné par le Conseil municipal) des élèves nommant leur école primaire laïque.

Etaient présents ce samedi-là, entre autres :

- Serge, d'AUTERIVE, qui parle déjà français et anglais, mais cherche plus ...par une langue neutre qui, de plus, l'étonne à chaque cours, tellement cette langue internationale ressemble à un jeu de logique.
- Simonne PONS-MOULIS, fille du célèbre écrivain-folkloriste verniollais (l'infatigable Adelin MOULIS), Présidente d'Honneur du C.E.E.A. Elle raconta comment, avec son époux, elle put, à la fin des années 60 déjà, participer à des rencontres internationales sans barrière linguistique, tant en France qu'à l'étranger, avec moult anecdotes sur le Château de Grésillon (Anjou), sur le voyage à Helsinki pour une semaine de Congrès mondial suivant une étonnante autre semaine de tourisme à travers la si lointaine (pour l'époque !) Finlande. Des rencontres, des amitiés, avec d'autres musiciens, des écrivains, des jumelages, des correspondances fidèles quand les voyages sont devenus plus difficiles...
- Monique GARRIGUES, la trésorière, du Pays d'Olmes, qui, elle découvrit l'espéranto lors d'un stage de chant choral dirigé par le Chef Dimitr TERZIEV venu tout spécialement de Bulgarie jusqu'aux pieds des Monts d'Olmes. Elle a aussi voyagé, lu de la littérature en espéranto et surtout hébergé des espérantophones de nombreuses nationalités, touristes, concertistes ou conférenciers (Polonais, Anglais, Coréens, Hongrois, Catalans et tant d'autres). Elle arrivait juste d'un mois de voyage en Afrique, dans le cadre d'un original « Nomad-Kurso » qui, comme son nom l'indique, consistait en un voyage (tourisme, solidarité, rencontres amicales) doublé d'un cours dispensé dans le car par un prof diplômé venu des Hautes-Pyrénées. Ils étaient douze Français et quatre Africains burkinabés et togolais à apprendre (ou progresser dans l'usage de) la langue. Elle aussi était intarissable, quel enthousiasme !
- Jorgos, le cyclo-espérantiste local ajoutait quelques souvenirs de son tour d'Europe mémorable : plus de 20 000 Km à vélo pour fêter les cent ans de la langue internationale et découvrir par là même le mouvement qui la promeut dans chaque pays.
- Mari-Do, qui s'est mise à l'étude de l'espéranto en janvier 2013 pour aller en Chine avec son fils (où travaille sa soeur depuis huit ans) dès ...avril 2013 (!). Et elle fut tout-à-fait convaincue. Dès son arrivée à l'aéroport de Pékin, elle fut très bien accueillie, sans problème de langue (en effet, très peu de Chinois parlent français ou anglais...). Elle fut très vite invitée au restaurant (ce qui n'est jamais arrivé à sa soeur, vivant avec des Occidentaux !) par sa correspondante espérantophone qui travaille à Radio Chine Internationale, puis à la visite des studios. En échange, c'est elle qui alla à Blagnac en novembre dernier pour accueillir Ghoja (travaillant elle aussi à RCI) qui débutait chez nous une tournée de conférence à travers toute la France ; elle présenta l'Opéra traditionnel chinois à Verniolle et le Tai Chi à Mirepoix.
- Georges fit le point sur l'organisation du tout prochain stage de chant choral (8-15 mars) qui sera dirigé par Zdravka BoïTCHEVA, avec déjà plus de vingt inscrits. Il est possible d'y participer une ou deux journées seulement.

Informations : Monique GARRIGUES, tél. 05 61 01 01 65 ; Georges COMTE, tél 04 68 60 54 17 ; Claude FRESSONNET, tél 05 61 60 18 95.

## J'AI FAIT UN REV



REV poursuit ses conférences avec un plaisir et un succès non démentis.

Après 'Les Poésiciens' et la soirée festive de décembre où un public de connaisseurs a pu apprécier le répertoire de la chanson française autour de Brel, de Ferrat et autres Brassens, le programme plus conventionnel a repris. En janvier Paul Garrigues et Simone Pons ont permis, à une salle de Réception trop petite pour l'occasion, de découvrir ou de redécouvrir Adelin Moulis et son ancrage de poète occitan.

La jeunesse était aussi conviée avec la venue de deux lycéens Myriam Charrier et Joris Bernard préparant leur concours de plaidoiries (voir article joint sur le lauréat national). En février c'est le temps de l'Assemblée Générale et des projets à venir... Et il en est un qui tient beaucoup au cœur des Rêveurs, c'est l'événementiel de juin 2014 où REV s'associe à la PUPAL pour commémorer le 100<sup>ème</sup> anniversaire de l'assassinat de Jean Jaurès. Notez déjà la date du samedi 14 juin et très vite vous pourrez découvrir le programme riche et ambitieux.

N'hésitez pas à faire un tour sur le site de l'association qui présente l'ensemble des activités. <https://sites.google.com/site/revverniolle/>

A très vite et merci de votre soutien toujours plus important.

La secrétaire de REV : H. MANDEMENT

## DEUX VERNIOLLAIS A NEW YORK

Joris Bernard est élève de Terminale S au lycée du Castella de Pamiers. Il vient de remporter le premier du prix du concours national des plaidoiries du Mémorial de Caen. Emmanuel Jardin est son professeur de philosophie, son coach en éloquence.

Ils ont travaillé sur les droits des femmes et au travers d'un magnifique texte intitulé naïvement « La poule et le renard », ils ont séduit le jury présidé par Christophe Deloire, secrétaire général de Reporters sans frontières et conquis un public de plus de 2 000 personnes.

Cette victoire, Joris Bernard la doit à son aisance, mais également à un travail acharné, durant quatre mois. «Le travail paie, insiste Emmanuel Jardin. Joris a beaucoup travaillé sur sa plaidoirie, puis sur la manière de la faire partager ; c'est l'un des rares candidats à avoir fait corps avec son texte. Il s'en est dégagé une forte impression de sincérité».

De ce premier prix, Joris et Emmanuel tirent une légitime fierté, qui rejaillit sur le lycée appaméen mais aussi sur Verniolle. En effet, et vous l'aurez compris, notre lauréat et son mentor sont Verniollais : le premier a suivi le parcours communal partant de la crèche du village, l'école maternelle, l'école primaire avant de rejoindre le collège Bayle et le lycée du Castella, un pur produit de l'Ecole de la République. Le second est un Verniollais bien engagé dans le tissu sportif et associatif de la ville. Tous deux et leurs familles sont reconnus et appréciés.

Ce premier prix, s'il est honorifique et prestigieux, s'accompagne également d'un voyage à New-York. Nos deux compères vont donc porter loin et haut les couleurs de l'Ariège et de Verniolle puisqu'ils sont invités à l'ONU, la fort célèbre Organisation des Nations Unies. Nous penserons à eux et les remercions déjà de représenter prestigieusement notre paisible mais orgueilleux village.



Chers lecteurs,

Voici un récapitulatif de nos animations à venir pour les 4 prochains mois.

Mars : dans le cadre de la manifestation « le printemps des poètes » nous organisons une :

Une déclamation de poèmes

**Rendez-vous le samedi 29 mars de 15h à 18h**

sur le parvis de l'hôtel de ville de Varilhes et à la Médiathèque de Varilhes pour découvrir les poèmes des habitants chuchotés et déclamés par deux comédiennes de la compagnie du théâtre de la terre, ainsi qu'une intervention d'un clown poète.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de nous contacter au 05 61 69 48 87.

Mai/Juin : pour célébrer le centenaire de la Première Guerre mondiale, la médiathèque de Verniolle met en place une exposition sur «la grande guerre» qui pourra se visiter librement aux horaires d'ouverture au public.

**Racontou : tous les deuxièmes mercredis du mois à 16h30** (tout public à partir de 4 ans).

-19 mars : «histoires de sorcières»

-09 avril : «comme chien et chat !»

-14 mai : «histoires sucrées»

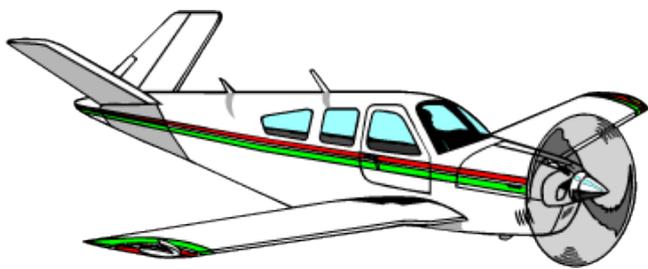
-18 juin : «coup de cœur»

Vous pouvez retrouver toute notre actualité (animations, nouveautés livres, CD, DVD...) mais aussi gérer votre compte (réservations, prolonger un document...) sur notre site :

<http://mediatheque.canton-varilhes.fr>

## DATES A VENIR... ET A RETENIR !

DATES	MANIFESTATIONS
MERCREDI 26 MARS	REV. Heureux qui comme Ulysse... Philippe Déjean
MERCREDI 23 AVRIL	REV. Histoires de L'Ecole publique verniollaise. A Fauré
SAMEDI 26 AVRIL au 12 MAI	CHATEAUDE FICHES : Exposition d'aquarelles de Roselyne Farail
MERCREDI 14 MAI	REV. Management singulier ou pluriel. Innocent Kayihura
MERCREDI 21 MAI	« Hors les murs » possible au Château de Fiches Patrimoine quand tu nous tiens. Louis Claeys
VENDREDI 13 ET SAMEDI 14 JUIN	REV. 100 <sup>ème</sup> anniversaire de l'assassinat de Jean Jaurès Événementiel autour d'expositions, de spectacles, de conférences en partenariat avec la PUPAL



## L'ADIRAPP vigilante comme l'ACAST

L'ADIRAPP était présente ce vendredi 31 janvier 2014 à l'Assemblée Générale de l'Association Contre les Aéroports du Sud Toulousain (ACAST) à Mazères . Solidaire de cette association elle partage sa volonté de s'opposer à des opérations inutiles et coûteuses comme celle d'un nouvel aéroport dans le sud toulousain. À Blagnac, en 2013, le nombre de passagers 7 567 634 est largement en-dessous des prévisions officielles faites 10 ans plus tôt (20 millions) et même inférieure aux prévisions corrigées que les opposants de l'époque avaient obtenues en intégrant l'impact du futur TGV... De plus la capacité des avions ayant sérieusement progressé le nombre de vols commerciaux est passé de 88 397 en 2012 à 83774 à 2013. Pour se convaincre de l'inutilité du projet de délocalisation il faut garder en mémoire l'échec de l'aéroport de Ciudad Real qui a coûté plus d'1 milliard d'euros à l'Espagne, qui est complètement déserté ( *la seule activité notable aura été le tournage du film "Les Amants passagers" de Pedro Almodovar*) et pour lequel on note une seule offre de reprise à 100 millions d'euros ...

Notre solidarité coule de source aussi avec les opposants à la répétition d'une telle aberration à Notre – Dame des Landes : aberration économique, aberration environnementale, aberration sociale...

L'agrandissement de l'aérodrome des Pujols serait du même tonneau. Et comme toujours dans ces cas là ce seront les citoyens qui paieront la note alors que les opérateurs privés se rempliront les poches avec les «dédits».

NON MERCI !

Yves Ripoché  
Président

## LE TENNIS CLUB VERNIOLLAIS SE PROMENE...

Tout d'abord ce sont les plus jeunes de l'Ecole de Tennis de Verniolle qui sont partis à Tarbes le samedi 25 janvier 2014. 8 enfants étaient inscrits, partageant un car du club de tennis de Pamiers. Ils ont assisté au Tournoi des Petits As, mettant en scène les meilleurs 12/14 ans venus du monde entier. Deux demi-finales filles et une finale garçons les ont impressionnés : ça frappe, ça court, ça smashe, ça amortit, en fait on se croirait à Roland Garros et cela donne des idées et de l'ambition. Une belle journée ludique et sportive donc et un grand merci au Tennis Club Pamiers qui a vraiment très bien intégré les Verniollais, aux accompagnateurs et aux enfants.

Pour les adultes compétiteurs issus de notre club, les déplacements sont plus proches mais tout aussi performants, puisque l'Equipe Corpo a gagné ses deux premières rencontres de la saison ; la première contre Varilhes, la seconde face aux libéraux de Pamiers. Félicitations à l'équipe masculine qui ne va pas tarder à faire parler d'elle ... et qui continue à progresser dans ce championnat où le sport rivalise avec la convivialité.

Pour les joueurs non compétiteurs, la période est plutôt à l'hibernation forcée, malgré quelques rares éclaircies. Mais nul doute que les beaux jours arrivant, les rencontres et entraînements amicaux du samedi et du dimanche matin vont reprendre avec toujours beaucoup de plaisir et de dynamisme.



RV sur les courts ou en attendant sur le site du club <http://sites.google.com/site/tennisclubverniolle/>

La vice-présidente du TCV : H MANDEMENT

## LE CHÂTEAU DE FICHES

Dimanche 16 mars à 14h30 au château de Fiches (Verniolle) L'association de sauvegarde du château reçoit l'Association ACALA ( Association de création artistique et littéraire en Ariège) pour le récital du Printemps des poètes.

Jeanny Arnaud- Médiçi (St Jean du Falga), lauréate de plusieurs concours de poésies, est l'auteur de " La valse des mots" publié en juin 2012. Elle est membre de la Société des Artistes et Poètes Français de Toulouse, la SAPFT

.Danièle Augé (Arignac) vient de publier son premier recueil "Intime"( décembre 2013). De bien jolis " mots pour apaiser les maux"

Christine Clairmont- Druot (Pamiers) est romancière et poète, dont le 28 ème recueil de poésie " Solstices"(juin 2013) lui a " permis de confronter les souffrances vécues et les moyens de les surmonter par la spiritualité"

Vincent Picard (St Jean de Verges) est, à 24 ans, le benjamin de l'équipe. Amateur passionné d'écriture et de poésies, il puise son inspiration du rap et du nu métal français, ce qui donne des textes ingénieux parfois déroutants

.Anne Prunier-Abribat (Foix) est attirée depuis son enfance par l'écriture et surtout la poésie, guidée par son père poète. Son recueil "Juste pour rêver" a été publié en 2008.

Louis Ruiz est un écrivain - poète autodidacte, n'ayant eu la chance de suivre une scolarité normale. C'est en effet son histoire personnelle qui l'a poussé à exprimer ses sentiments par l'écriture : réfugié espagnol obligé de quitter son pays natal en 1939, c'est dans "La Retirada"(2500 alexandrins !) qu'il témoigne de son exil en France.

Et le trio " FREE SONS", musiques du monde

Entrée 3 €, goûter offert

Contact 06 70 07 35 83

Cordialement

La secrétaire

